

# Cours 3.5



## L'environnement et les ressources naturelles

### Aperçu du cours

#### Objectif

Mettre en évidence le lien existant entre l'environnement et le maintien de la paix, et expliquer les obligations du personnel des Nations Unies engagé dans une mission de maintien de la paix pour en limiter les effets négatifs sur l'environnement.

#### Pertinence

**L'environnement influe sur nos conditions de vie, et inversement.**

Le changement climatique constitue un défi de taille. **Les Nations Unies s'engagent également à limiter les effets sur l'environnement des opérations qu'elles mènent à bien.**

Le Conseil de sécurité décide de procéder à des opérations de maintien de la paix liées aux ressources naturelles, de manière directe ou indirecte. L'environnement et les ressources naturelles sont à l'origine de nombreux conflits.

**Une gestion appropriée** permet de limiter les effets négatifs sur l'environnement local et les populations locales. Elle contribue également à améliorer la santé et le bien-être des membres des différentes missions en leur fournissant des services de qualité dans les domaines suivants : approvisionnement en eau, hygiène publique, gestion des déchets et distribution de l'électricité. Enfin, ce type de gestion **permet de réaliser des économies sur les budgets alloués aux missions et la consommation des ressources des États membres.**

Ce cours explique en quoi la gestion de l'environnement et des ressources naturelles concerne tout le personnel de maintien de la paix.

#### Acquis

Les participants seront en mesure :

- de définir le terme « environnement », ainsi que le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») ;
- d'expliquer pourquoi il est primordial de tenir compte de l'environnement et des ressources naturelles, et de savoir les gérer et les préserver dans le cadre des opérations de maintien de la paix ;
- de répertorier les différentes mesures de protection de l'environnement s'inscrivant dans le cadre du programme des « 4R ».

**Durée globale recommandée : 45 minutes**

1 à 2 minutes par diapositive

Activité pédagogique (version abrégée)

<b>Le cours</b>	Pages 3 à 31
Commencer le cours	Diapositives d'introduction
<b>Activité pédagogique 3.5.1 : Vidéo : <i>Beyond Scarcity</i></b>	
Définitions	Diapositive 1
Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)	Diapositive 2
<b>Activité pédagogique 3.5.2 : Les effets sur l'environnement</b>	
L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles	Diapositives 3 à 8
Les directives et les politiques	Diapositive 9
Les rôles et les responsabilités	Diapositive 10
Les compétences de chaque membre du personnel de maintien de la paix	Diapositives 11 à 15
<b>Activité pédagogique 3.5.3 : Les pratiques, les actions et les responsabilités</b>	
Résumé	Page 32
<b>Évaluation</b>	Pages 33 à 36

## Le cours



### Commencer le cours

Présentez les éléments suivants (à l'aide des diapositives d'introduction) :

- Sujet du cours
- Pertinence
- Acquis
- Vue d'ensemble du cours

Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») est décrit au début du Cours 3.5. Les participants peuvent poser des questions à ce sujet. Préparez-vous à décrire brièvement le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») avant le cours. Les références utilisées dans le texte du cours permettent de savoir progressivement en quoi consiste ce principe. Vous souhaitez peut-être le présenter de manière volontaire et en procédant par étapes.

Demandez aux participants d'expliquer comment ils préservent l'environnement local. Tout au long du cours, appliquez à la mission des pratiques réelles, connues et de « bon sens ».

## Activité pédagogique

3.5.1

### Vidéo : *Beyond Scarcity*

#### MÉTHODE

Vidéo, groupe de discussion

#### OBJECTIF

Tenir compte de l'importance des ressources naturelles et de la nécessité de les préserver

#### DURÉE

10 minutes

- Vidéo : 5:20 minutes
- Discussion : 3 minutes

#### CONSIGNES

- Répertoriez les moyens illustrant l'importance de l'eau pour notre survie.
- Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
- Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?

<https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTXrM>

#### RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentis



##### Activité pédagogique 3.5.1

Vidéo : *Beyond Scarcity*

##### Consignes :

- Répertoriez les moyens illustrant l'importance de l'eau pour notre survie.
- Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
- Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?

##### Durée : 10 minutes

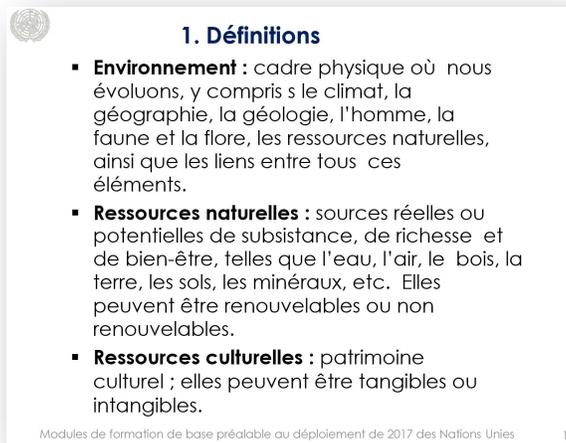
- Vidéo : 5:20 minutes
- Discussion : 3 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTXrM>

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

## Définitions

### Diapositive 1



The slide is titled "1. Définitions" and contains three bullet points. At the bottom, it has a small text line: "Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies" and a page number "1".

**1. Définitions**

- **Environnement** : cadre physique où nous évoluons, y compris le climat, la géographie, la géologie, l'homme, la faune et la flore, les ressources naturelles, ainsi que les liens entre tous ces éléments.
- **Ressources naturelles** : sources réelles ou potentielles de subsistance, de richesse et de bien-être, telles que l'eau, l'air, le bois, la terre, les sols, les minéraux, etc. Elles peuvent être renouvelables ou non renouvelables.
- **Ressources culturelles** : patrimoine culturel ; elles peuvent être tangibles ou intangibles.

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 1

**Message principal** : L'**environnement** fait partie intégrante du milieu où nous évoluons.

L'**environnement** englobe les éléments suivants : le climat, la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'homme, la faune et la flore, ainsi que les liens entre tous ces éléments. D'aucuns emploient le terme « environnement » pour décrire une « situation » ou un « contexte ». Exemples : l'environnement politique, l'environnement sécuritaire.

Les **ressources naturelles** sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être. Parmi ces ressources figurent l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres et les minéraux. Les ressources naturelles peuvent être renouvelables ou non renouvelables, selon le temps nécessaire à leur régénération.

Les **ressources culturelles** représentent le patrimoine culturel.

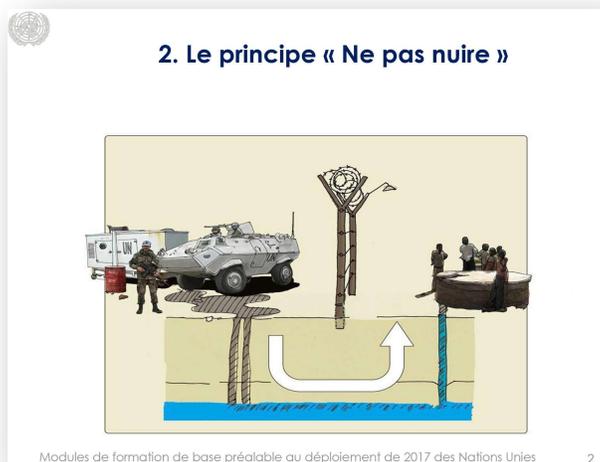
Les **ressources culturelles intangibles** incluent les traditions orales, les arts de la scène et les rituels.

Les **ressources culturelles tangibles**, quant à elles, comprennent les types de ressources suivants :

- **Ressources mobiles** : peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits.
- **Ressources immobiles** : monuments, sites archéologiques.
- **Ressources sous-marines** : épaves de navires, récifs coralliens, bateaux, cités antiques.

## Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)

### Diapositive 2



**Message principal :** Il est primordial de préserver l'environnement et les ressources naturelles. L'environnement influe sur nos conditions de vie, et inversement.

#### **Une opération de maintien de la paix peut affecter davantage l'environnement local que les populations locales :**

- le nombre d'habitants d'une ville ;
- la quantité d'eau nécessaire et de déchets produits ;
- le nombre de bâtiments et de véhicules.

La figure ci-dessus illustre la manière dont les opérations de maintien de la paix des Nations Unies peuvent influencer sur l'environnement local et sur la santé et le bien-être des populations locales :

- Les véhicules de l'organisation polluent les sols : le gazole ou les lubrifiants peuvent s'infiltrer dans les sols et toucher la nappe phréatique.
- Les populations locales peuvent puiser l'eau d'un puits s'approvisionnant directement dans la même nappe phréatique contaminée par les déchets toxiques d'une mission des Nations Unies.

L'installation d'une clôture en surface n'a aucun effet. Les ressources naturelles communes, telles que l'eau et la terre, ne suivent pas le tracé des clôtures ou autres types de démarcations artificielles.

Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter la nature. Le personnel de maintien de la paix ne doit pas :

- porter atteinte à la faune ni à la flore ;
- contaminer ni utiliser de manière abusive ou excessive l'environnement ou les

- ressources naturelles ;
- nuire aux sites culturels, historiques, religieux ou architecturaux ;
  - laisser traîner des déchets.

## Activité pédagogique

3.5.2

### Les effets sur l'environnement

#### MÉTHODE

Réflexion

#### OBJECTIF

Tenir compte des effets potentiels de la mission sur l'environnement

#### DURÉE

Version abrégée : 5 minutes

- Réflexion : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Version complète : 25 minutes

- Réflexion : 10 minutes
- Discussion : 15 minutes

#### CONSIGNES

- Tenez compte des éléments suivants : l'eau, l'énergie, les déchets solides et toxiques, les eaux usées, la faune et la flore, les ressources historiques et culturelles.
- Discutez des effets que la mission peut avoir sur ces éléments.

#### RESSOURCES

- Activité pédagogique : consignes
- Réponses aux questions
- Photos

**Activité pédagogique** 3.5.2

Les effets sur l'environnement

**Consignes :**

- Tenez compte des éléments suivants : l'eau, l'énergie, les déchets solides et toxiques, les eaux usées, la faune et la flore, les ressources historiques et culturelles.
- Discutez des effets que la mission peut avoir sur ces éléments.

**Durée :** 5 minutes

- Réflexion : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

**Activité pédagogique 3.5.2**

**Image 1**



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

## L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles

### Diapositive 3



**3. L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles**

- Désigne des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer
- Permet de maintenir la paix
- Défend la réputation des Nations Unies
- Rend les missions plus efficaces
- Fait partie intégrante de vos obligations

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 3

**Message principal :** Il est primordial de tenir compte de l'environnement et des ressources naturelles, et de savoir les gérer et les préserver dans le cadre des opérations de maintien de la paix.

Les causes sont les suivantes :

- Le personnel de maintien de la paix est déployé dans les régions **où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer**. Le pays hôte et les populations locales disposent de faibles moyens pour préserver l'environnement.
- **La protection de l'environnement contribue au maintien de la paix**. Elle fait partie intégrante des missions directes ou indirectes organisées, et permet de préserver la santé et le bien-être du personnel et des populations locales.
- **Les Nations Unies préservent l'environnement pour défendre leur réputation**. Elles doivent **prendre des mesures concrètes** en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique pour rester crédibles. Préserver la réputation de l'organisation permet à la mission d'entretenir des relations avec les populations locales.
- **La mission s'avère plus efficace en préservant l'environnement**. Les résultats obtenus sont les suivants : a) elle gagne en efficacité et réalise des économies, et b) la sécurité, la santé et le bien-être du personnel de cette mission sont mieux préservés.
- **La protection de l'environnement fait partie intégrante des obligations des Nations Unies**. Elle exige que tout le personnel agisse de manière responsable

dans le cadre de ces obligations. Les effets sur l'environnement des opérations de maintien de la paix de l'organisation sont importants de par leur ampleur. Chaque membre du personnel doit respecter ses obligations et contribuer à limiter les effets négatifs des opérations de la mission, et à améliorer les espaces de vie et de travail. Ces obligations relèvent du bon sens, comme pour tous les actes que nous commettons personnellement. Elles s'inscrivent également dans le cadre des politiques et des directives des Nations Unies.

#### Diapositive 4



**Environnements fragiles, ressources rares**

- Situations post-conflit concernant des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles (l'eau, la terre) viennent à manquer
- Problématiques communes (la déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable)
- Afrique, Moyen-Orient (faibles ressources en eau)
- Graves effets environnementaux et culturels pouvant être directement liés à un conflit a
- Limitation des moyens existant à l'échelle locale

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 4

**Message principal :** Les situations post-conflit où les missions sont déployées présentent une vulnérabilité environnementale et une pénurie de ressources naturelles. L'exploitation de l'eau et des sols peut constituer une source de conflit.

La plupart des missions sont organisées en Afrique et au Moyen-Orient, où **la quantité d'eau disponible par habitant est faible**. La photo ci-dessus a été prise au Darfour.

**La déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable** sont des problèmes récurrents dans les situations de conflit et post-conflit.

**Les effets d'un conflit armé :** il en résulte parfois directement de **graves effets sur l'environnement et la culture** :

- les fumées de combustion de pétrole ;
- les bombardements terrestres ;
- les déchets liés à l'utilisation des armes ;
- la destruction des bâtiments ;
- la contamination de l'eau ;
- l'endommagement du patrimoine culturel.

**Les moyens existant à l'échelle locale sont réduits :** dans les situations post-conflit, les

moyens existant à l'échelle nationale et locale sont en général insuffisants. Exemples : la collecte des déchets, le recyclage, la mise en décharge et les stations de traitement des eaux usées.

Les missions de maintien de la paix affectent l'environnement. Elles peuvent s'accaparer certaines ressources naturelles, telles que l'eau, l'énergie et les sols, sur un site donné de par leur importance. Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») impose au personnel de maintien de la paix de ne pas contaminer les ressources culturelles, ni de les utiliser de manière abusive ou excessive.



*Demandez aux participants de rappeler la définition du terme « environnement », qui comprend les ressources naturelles. Pensez à mener une réflexion avec les participants sur les effets potentiels des opérations de maintien de la paix sur l'environnement. Pensez à utiliser plusieurs exemples de ressources naturelles. Ensuite, décrivez le contenu de cette réflexion, en comblant les lacunes relevées.*

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont des effets dévastateurs sur l'environnement. Une opération de maintien de la paix affecte :

**L'eau :** elle est utilisée à des fins de consommation personnelle et des opérations collectives et locales. Par exemple, pour la cuisine, les sanitaires, les équipements de lavage/blanchisserie, voire la climatisation.

**L'énergie :** les frais en carburant sont onéreux dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. L'organisation des missions repose presque uniquement sur l'utilisation de l'essence et du gazole pour les générateurs et le parc de 17 000 véhicules, et l'utilisation du carburant Jet A1 pour les avions 257 des Nations Unies.

**Les déchets solides et toxiques :** une quantité importante de déchets solides et toxiques est produite dans le cadre d'une mission de maintien de la paix. Les déchets solides peuvent comprendre les gravats et les déchets alimentaires, fonctionnels et métalliques. Les déchets toxiques, quant à eux, englobent les produits médicaux, les huiles usagées, les pneus, les piles, les déchets électroniques, les stocks de produits chimiques, les explosifs et les munitions.

**Les eaux usées :** les déchets liquides ou les eaux usées incluent entre autres les « eaux noires », les eaux résiduelles provenant des installations sanitaires, ainsi que les « eaux grises », les eaux résiduelles provenant des douches, lavabos/évier et machines à laver. Le personnel des Nations Unies et les populations locales peuvent rencontrer des problèmes d'ordre environnemental et médical en cas de traitement et d'évacuation inappropriés des eaux usées.

**La faune et la flore :** les missions des Nations Unies peuvent menacer les écosystèmes locaux, y compris les espèces végétales et d'animaux, de différentes manières, et nuire encore plus aux moyens de subsistance des populations avoisinantes. Exemples :

- la chasse ou la pêche non réglementée ;
- l'acquisition et la détention de plantes et d'animaux vivants ou morts ;
- la construction de structures bloquant les corridors fauniques ;
- l'élimination des habitats naturels.

**Les ressources côtières et insulaires :** les récifs coralliens doivent être préservés, et non détruits ou utilisés.

**Les ressources historiques et culturelles :** l'installation d'un camp de base de maintien de la paix des Nations Unies peut être l'occasion de révéler des structures historiques, des régions revêtant une importance culturelle ou des sites archéologiques. En outre, le personnel de maintien de la paix peut endommager ou détruire accidentellement des ressources historiques ou culturelles dans le cadre de certaines manœuvres.

Les ressources historiques et culturelles constituent une priorité, même si elles n'en ont pas l'air. Exemples : les lieux de culte, les villages antiques, les cimetières et les pièces du patrimoine culturel intangible, comme les objets.

Les cimetières revêtent une signification importante dans quasiment toutes les cultures. Le personnel des Nations Unies ne doit pas y pénétrer sans autorisation, ni les endommager, même accidentellement.

**Exemple de cas à éviter : la profanation d'un site abritant des peintures rupestres anciennes – Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sahara occidental**

En 2007, des observateurs militaires de la MINURSO profanent plusieurs sites archéologiques remontant à la préhistoire au Sahara occidental. Deux membres du personnel de cette mission font alors l'objet de sanctions disciplinaires. La MINURSO doit régler les frais des travaux de réhabilitation. Depuis, elle informe les nouveaux arrivants sur l'importance du patrimoine culturel pour éviter que cette situation se reproduise.

**Exemple de cas à promouvoir : la réhabilitation de la bibliothèque de l'Imam Essayouti, à Tombouctou – La MINUSMA, au Mali**

En 2015, la MINUSMA (United Nations Multidimensional Integrated Stabilization in Mali, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) met en œuvre un projet à impact rapide (PIR), en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). Ce projet implique d'entreprendre des travaux de réhabilitation pour la bibliothèque de l'Imam Essayoutin, à Tombouctou. Le bâtiment a été endommagé à la suite d'un attentat suicide perpétré à proximité en septembre 2013.

Les photos ci-dessus renvoient à ces exemples.



*Informez les participants que le 6 novembre correspond à la « Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé ».*

## Diapositive 5



**Permet de maintenir la paix**

- Conflits attisés par les recettes de l'exploitation des ressources naturelles, gestion des ressources insuffisantes
- Marginalisation et dommages environnementaux
- Mandats plus systématiques concernant le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations unies
- 19 opérations de maintien de la paix mandatées par les Nations unies de 1948 à 2016
- Coopération environnementale visant à consolider la paix



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 5

**Message principal :** Les ressources naturelles contribuent au développement des conflits violents.

Cette contribution présente trois caractéristiques principales :

1. **Les recettes de l'exploitation des ressources naturelles peuvent servir à financer des conflits.** Les produits de base sont le pétrole, le diamant, le bois et les minéraux. Les guerres civiles attisées par l'utilisation des « ressources de conflit » extractives et à forte valeur ajoutée touchent les pays suivants : le Cambodge, la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone.
2. **Les tensions liées au contrôle des ressources insuffisantes attisent la violence des conflits.** L'eau et les sols fertiles constituent des facteurs de conflit au Darfour, en Afghanistan et au Moyen-Orient.
3. **La marginalisation et les dommages environnementaux favorisent la violence des conflits.** Les populations locales ne tiennent pas compte des retombées économiques de l'extraction des ressources naturelles. Exemples : l'extraction du cuivre à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et du pétrole dans le delta du Niger (Nigeria).

La photo ci-dessus représente une mine d'extraction artisanale de diamants dans les zones boisées en périphérie de Freetown, en Sierra Leone.

### **Le changement climatique, un danger pour la paix et la sécurité**

**Le changement climatique** correspond au réchauffement de la Terre lié à la combustion des énergies fossiles, qui émet des gaz à effet de serre, tels que le **dioxyde de carbone** (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère. Il en résulte un changement climatique à l'échelle de la planète. La Conférence de Paris de 2015 sur le changement climatique fixe comme objectif une limitation du réchauffement mondial à 1,5 degré.

Les conséquences potentielles du changement climatique sont très importantes pour la faune et la flore, les poissons, les oiseaux et les hommes. Ces conséquences menacent de plus en plus la paix et la sécurité internationales. Les ressources en eau, la sécurité alimentaire, les maladies, les côtes et les mouvements migratoires aggravent les tensions actuelles et génèrent de nouveaux conflits.

Le changement climatique « *multiplie les menaces, exacerbe les mouvements, tendances et problèmes actuels* », et présente des risques politiques et sécuritaires.

### **Des missions directes ou indirectes**

Les missions de maintien de la paix ont trait aux ressources naturelles.

De 1948 à 2016, les Nations Unies ont déployé dix-neuf (19) **opérations de maintien de la paix pour régler des conflits étroitement liés à l'utilisation de ce type de ressource**. Il s'agit entre autres des missions suivantes : l'UNMIL, l'UNOCI, l'UNAMID, la MONUSCO, l'UNISFA, la MINUSS, la MINUSMA et la MINUSCA.

### **Les pays concernés se situent pour la plupart en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.**

Parmi les ressources utilisées figurent le diamant, le bois, la terre, l'eau, le pétrole et les minéraux.

### **Les patrouilles et les groupes d'experts :**

- Les patrouilles de maintien de la paix luttent contre les crimes fauniques et le commerce illicite. Elles veillent également à la sécurité dans les régions où les ressources naturelles sont une source de conflit.
- Les missions encadrent parfois un groupe d'experts à des fins de conseil et de suivi, et pour rendre des comptes au Conseil de sécurité en matière de sanctions commerciales.

### **La consolidation de la paix :**

- **La coopération environnementale peut être efficace pour consolider la paix.**
- Les opérations de maintien de la paix peuvent tirer parti des ressources naturelles pour contribuer à la stabilité et à la consolidation précoce de la paix. Par exemple, en créant des emplois, en améliorant les moyens de subsistance des populations ou en favorisant la réconciliation et la reprise économique. Reportez-vous aux exemples de questions civiles et d'initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

### **Exemple - La MINUSMA : au Mali**

La MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) est une première à double titre :

- Elle a été mandatée pour préserver le patrimoine culturel.
- Il s'agit de la première mission mandatée pour : a) gérer les effets sur l'environnement des opérations qu'elle met en œuvre ; et b) manœuvrer en toute conscience à proximité des sites culturels et historiques.

### **Exemple – L'UNAMA : en Afghanistan**

- La replantation de pistachiers a permis de créer des emplois pour les anciens combattants.
- Ils ont été recrutés avec des membres des groupes de populations vulnérables pour replanter des forêts de pistachiers et de résineux.
- Les différents partenaires ont créé le Corps de conservation afghan (CCA). Il s'agit du gouvernement afghan, de l'UNAMA, de l'USAID et de l'UNOPS.

Depuis 2003, le CCA a :

- planté des centaines de milliers de semis et d'arbres ;
- réhabilité les canaux d'irrigation et les murs de soutènement ;
- amélioré les compétences des populations en gestion des ressources.
- En 2006, selon les responsables du plus grand site forestier de pistachiers, les recettes tirées des récoltes ont augmenté de 65 %.

### **Exemple - L'UNIFIL : au Liban**

- Le Groupe des affaires civiles de l'UNIFIL (United Nations Interim Force In Lebanon, Force intérimaire des Nations Unies au Liban) a porté un PIR en matière de replantation de plus de 10 000 arbres, comme des noyers, des oliviers, des caroubiers, des arbres à baies, des lauriers, des pins et des acacias.
- Cette replantation a permis de :
  - cultiver des fruits ;
  - relancer l'activité apicole ;
  - partager les espaces verts pour les populations ;
  - créer un climat de confiance.

## Diapositive 6

 **Défend la réputation des Nations Unies**

- Actions et inactions affectant la perception du public et la reconnaissance des missions
- Réputation de partenaire de la paix des Nations Unies permettant d'améliorer les relations

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 6

**Message principal :** Les Nations Unies jouissent d'une excellente réputation de partenaire de la paix. Pour défendre leur réputation, elles doivent mettre en place des **partenariats plus efficaces** avec les populations locales en gagnant leur confiance et en obtenant leur reconnaissance.

Les opérations individuelles et les opérations des missions affectent la perception et la reconnaissance du public. C'est notamment le cas lorsque les opérations de maintien de la paix ont lieu dans des régions où les ressources naturelles font déjà l'objet de tensions. Attiser les tensions au sein de l'environnement local et des populations locales va à l'encontre du mandat de la mission. En outre, sa crédibilité varie selon le respect de l'environnement local et des populations locales.

### Exemples – La MINUAD et la MINUSS

- Au Darfour, la production de briques a fortement augmenté aux fins de la création de la MINUAD (United Nations African Union Hybrid Operation in Darfur - Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour, 2004-2008). Selon une étude du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la consommation de bois visant à répondre aux besoins du maintien de la paix et des organisations humanitaires représentait une perte d'environ 52 000 arbres par an.
- Les blocs de sol sont utilisés comme autres matériaux de construction pour mettre fin à la déforestation et à la pression pesant sur les ressources naturelles en bois et en eau, insuffisantes au Darfour. Ils n'ont pas besoin d'être cuits au four, réduisant ainsi la consommation du bois de chauffage. Ils requièrent également 30 % d'eau en moins que les briques traditionnelles.
- La MINUSS (Mission des Nations unies au Soudan du Sud) a suivi l'exemple de la MINUAD en utilisant également des blocs de sol.

Chaque action ou inaction est importante. Elle se démarque d'autant plus lorsqu'elle gagne en ampleur. **Or, même les gestes les plus simples de chaque membre du personnel de maintien de la paix sont notés et évalués, comme laisser traîner des déchets ou faire tourner un moteur au ralenti.**

Une gestion inappropriée des déchets (y compris des eaux usées) peut présenter des risques pour l'environnement et la santé du personnel des Nations Unies et des populations locales avoisinantes. Les eaux usées rejetées dans les plans ou cours d'eau constituent une source de contamination. Ce phénomène :

- pose de graves problèmes de santé ;
- affecte les ressources économiques (pêche, agriculture).

**En cas d'incident majeur** (par exemple, une fuite de carburant ou une épidémie), **le public désigne les Nations Unies comme principal responsable, ce qui ternit** leur réputation de partenaire de la paix.

#### **Exemple - La MINUSTAH, en Haïti**

**En 2010, une épidémie de choléra éclate en Haïti.** Les Nations unies en seraient à l'origine aux yeux de la population. Cette épidémie touche encore de nombreuses personnes dans le pays et au sein de l'organisation.

En mars 2015, on compte près de 9 000 décès. Plus de 736 000 cas ont été recensés sur une population de 10 millions d'habitants. Que les Nations unies soient ou non légalement responsables de cette situation, les Haïtiens considèrent qu'elle est liée à la présence du personnel de maintien de la paix.

Haïti reste à ce jour le pays où le nombre de décès associés au choléra est le plus élevé. L'équipe des Nations unies basée dans ce pays, la MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti), ainsi que d'autres organisations internationales continuent de porter les initiatives de prévention, de traitement et de valorisation.

L'enseignement à tirer à long terme est que le personnel de maintien de la paix des Nations unies doit respecter l'environnement.



*Les participants souhaiteront peut-être en savoir plus sur le **principe du pollueur-payeur**. Selon ce principe, les pays ou les organismes contaminant l'environnement doivent engager les frais de nettoyage et de réparation nécessaires pour effacer les dommages qu'ils ont provoqués.*

## Diapositive 7

**Rend les missions plus efficaces**

- Avantages liés à la limitation des effets sur l'environnement : réalisation d'économies, préservation de la santé, du bien-être et de la sécurité des populations locales
- Renforce l'excellence opérationnelle

Modèles de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

**Message principal :** Limiter les effets sur l'environnement du personnel de maintien de la paix présente les avantages suivants :

- les missions réalisent des économies encore plus importantes ;
- la santé, le bien-être et la sécurité des populations locales sont encore mieux préservés ;
- la santé, le bien-être et la sécurité du personnel de maintien de la paix des Nations Unies sont encore mieux préservés.

« **Greening the Blue** », tel est le nom de la campagne systémique qu'elles ont lancée pour évoluer vers la neutralité climatique. **Les Nations Unies s'engagent à :**

- **réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations qu'elles mènent à bien ;**
- **gérer leur empreinte environnementale, par exemple l'eau et les eaux usées.**

**Les missions de maintien de la paix ont toutes des effets sur l'environnement.** Les missions que le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et le Département d'appui aux missions (DAM) dirigent actuellement **présentent l'empreinte environnementale la plus importante** au sein des Nations Unies.

L'organisation a lancé l'initiative « *Greening the Blue Helmets* », qui illustre son engagement à inciter le personnel de maintien de la paix à respecter l'environnement de manière durable et positive (et non négative).

La photo à gauche représente deux hommes prélevant des échantillons du sol dans le cadre d'une étude préliminaire environnementale à Mombasa. La photo à droite, quant à elle, montre des chauffe-eaux solaires installés sur le toit de blocs sanitaires à Kinshasa.

Limitier les effets sur l'environnement du personnel de maintien de la paix est important en soi. Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux résultent de la) la gestion de l'eau et des déchets, et b) de l'utilisation de technologies économes en ressources.

La gestion de l'environnement et des déchets affecte directement la santé et le bien-être du personnel des Nations Unies et des populations locales. Une gestion inappropriée de l'environnement, notamment des déchets, présente un risque d'épidémie pour la santé publique dans le cadre des opérations de maintien de la paix.



*Expliquez aux participants que le site Web [www.greeningtheblue.org](http://www.greeningtheblue.org) est un portail d'information unique sur l'évolution des Nations Unies vers un modèle plus écologique.*

**L'organisation en tant que telle doit améliorer ses pratiques. Elle peut évoluer dans tous les domaines et tout au long du cycle de vie d'une mission :** le début de la mission, les opérations et la fin de cette mission.

#### **L'eau, les déchets et l'énergie :**

- La sélection rigoureuse des sites et l'orientation des bâtiments dans l'organisation du camp permettent de gagner en rentabilité et d'économiser encore plus d'énergie.
- Environ 400 stations de traitement des eaux usées (STEU) ont été construites dans le monde entier. Elles permettent de traiter les eaux usées sur place et de recycler l'eau pour la réutiliser.
- Les générateurs diesel et photovoltaïques hybrides et synchronisés réduisent la consommation, les émissions et la quantité de déchets produits.
- Lorsqu'elle se termine, une mission de maintien de la paix peut céder au pays hôte les installations et équipements qu'elle utilise, et dont les effets sur l'environnement sont minimes.

#### **La faune et la flore :**

- Le terme « flore » désigne les fleurs et les plantes ; le terme « faune », quant à lui, désigne les espèces d'animaux sauvages.
- Préserver la faune et la flore locales participe au **bien-être de l'humanité**.
- Les écosystèmes diversifiés sont les plus sains et les plus à même de survivre à une catastrophe.  
Préservez la diversité des peuples autochtones.
- Les chiens errants doivent être vaccinés contre la rage et stérilisés pour contrôler la croissance démographique. Ne tentez pas de les empoisonner ou de leur nuire.
- Le personnel de maintien de la paix et les autres intervenants/espèces sont la

cible des braconniers en raison de leur pouvoir d'achat ou valeur marchande. Les crimes fauniques sont à éviter ; ils favorisent le commerce illicite d'espèces en voie d'extinction.

### La gestion des déchets :

- La gestion appropriée des produits toxiques implique :
  - de marquer le site comme lieu d'entreposage de produits toxiques et inflammables ;
  - de fermer les conteneurs cylindriques et d'en marquer le contenu ;
  - d'utiliser les cylindres installés sous le toit et en haut du sol en béton comme protection contre la contamination du sol.
- Les missions doivent bien gérer les décharges. La sécurisation des sites a un effet dissuasif sur les animaux détritvires (chiens, chats, blattes). Les sites à proximité des aéroports et des pistes d'atterrissage peuvent attirer les oiseaux qui perturbent le trafic aérien.
- **La gestion appropriée des déchets est vitale pour la santé et le bien-être de l'humanité.**
- **La réduction de la quantité de déchets à la source joue un rôle phare. Même** les quantités importantes de déchets solides non toxiques sont difficiles à gérer, notamment lorsque le pays hôte ne dispose d'aucune installation de recyclage.
- **Les déchets toxiques nécessitent encore plus d'attention :** eaux usées, déchets médicaux, munitions, huiles et lubrifiants, déchets électroniques.

### Les économies de carburant et les énergies renouvelables :

- Les frais quotidiens de carburant liés aux opérations soutenues par le DOMP et le DAM s'élèvent à 1,27 million de dollars en 2014-2015.
- Le personnel de maintien de la paix dépend de l'utilisation des combustibles fossiles pour les **véhicules, les avions et une grande partie de la production d'électricité.**
- Les combattants peuvent prendre pour cibles les livraisons de carburant et perdre la vie.
- Le rendement énergétique et le recours aux énergies renouvelables permettent de **réaliser des économies, purifier l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre** (GES).

### L'empreinte carbone :

- L'**empreinte carbone** représente la quantité globale de gaz à effet de serre produit, en général sous forme de **dioxyde de carbone** (CO<sub>2</sub>). Les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement de la planète, c'est-à-dire au changement climatique.
- Les Nations Unies doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en

consommant moins et en utilisant les énergies renouvelables.

- **Les missions de maintien de la paix représentent 56 % des émissions globales de dioxyde de carbone de l'organisation** en 2008.
- Ces missions continueront de produire le plus grand nombre d'émissions de gaz à effet de serre. Les raisons sont les suivantes :
  - Sa taille : l'organisation dispose du budget et des effectifs les plus importants.
  - Les sites d'intervention : les missions sont en général déployées dans des régions reculées et difficiles d'accès.

### Diapositive 8



**Message principal :** Vous devez agir de manière écologique et responsable dans le cadre de votre mission.

Les Nations Unies doivent **prendre des mesures concrètes** et **donner l'exemple en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique**. Les missions de maintien de la paix, notamment du fait de leur importance, doivent participer à la campagne « Greening the Blue ».

C'est ce qu'il ressort tout dernièrement d'un rapport du GIHNCEOP. GIHNCEOP signifie Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix.



*Reportez-vous à la section traitant de la « présence responsable » dans ce rapport.*

**Chaque membre du personnel de maintien de la paix contribue à alléger l'empreinte carbone.**

**Il doit également intégrer à sa mission la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.**

Décidez-vous à « penser vert ».

## Les directives et les politiques

### Diapositive 9



**4. Les directives et les politiques**

- Discours du président du Conseil de sécurité (2007)
- Décision du Conseil des chefs de secrétariat (2007)
- Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain (2010)
- Appel du secrétaire général à l'évolution des Nations Unies vers la neutralité climatique d'ici 2020
- Objectifs en matière de développement durable (ODD)
- Politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies (2009)
- Politique de gestion des déchets pour les missions sur le terrain des Nations Unies (2015), développée sous l'égide du DOMP et du DAM

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 9

**Message principal :** Un grand nombre de directives associent les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Il s'agit entre autres des directives suivantes :

- la résolution 1625 du Conseil de sécurité (2005) ;
- le discours du président du Conseil de sécurité en 2007 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard aux conflits et aux ressources naturelles ;
- le discours du président du Conseil de sécurité en 2011 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard à la sécurité et au changement climatique.

#### **Selon le discours du président du Conseil de sécurité en 2007 :**

*« ...les missions et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées dans des pays riches en ressources naturelles et où les conflits armés sévissent peuvent jouer un rôle et aider les États concernés, en respectant pleinement leur souveraineté en matière de ressources naturelles, pour éviter que l'exploitation illicite de ces ressources n'attise davantage les conflits. »*

Plus :

- **La décision du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies en 2007** : les systèmes de gestion de l'environnement (SGE) voient le jour.

- **La stratégie globale d'appui aux missions, lancée en 2010** : les États « réduisent à l'échelle nationale les effets sur l'environnement des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales sur le terrain ».
- **Le secrétaire général des Nations Unies demande à l'organisation d'évoluer vers la neutralité climatique d'ici 2020** : il préconise « une empreinte carbone nette zéro ».
- **Objectifs en matière de développement durable** : le Programme de développement pour l'après-2015, qui remplace les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sur la période 2000-2015.

Les politiques guident le personnel de maintien de la paix des Nations Unies en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Le personnel des missions doit bien connaître ces politiques. À savoir :

#### **La politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies (2009), développée sous l'égide du DOMP et du DAM**

- Le secrétaire général adjoint du DOMP a signé ce document en 2009.
- **« TOUS les membres du personnel doivent agir conformément à cette politique. »**
- **« Chaque mission sur le terrain » vise à « fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement. »** Il s'agit entre autres de politiques, directives, procédures normalisées d'exploitation, plans d'action et commissions applicables aux missions. Ils concernent CHAQUE phase des opérations menées à bien.

#### **La politique de gestion des déchets des missions sur le terrain des Nations Unies (2015), développée sous l'égide du DOMP et du DAM**

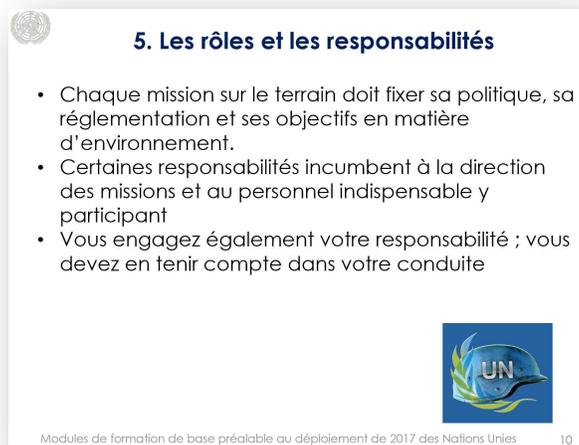
- **« Une gestion appropriée des déchets tout au long du cycle de vie de la mission [...] fait partie intégrante d'une mission sur le terrain durable. »**
- Mesures principales :
  - **réduire** la quantité de produits et de matériaux fournis dans le cadre de la mission (ils sont susceptibles de finir en déchets) ;
  - bien gérer les produits et les matériaux déjà utilisés dans le cadre de la mission pour **éviter** qu'ils finissent en déchets ;
  - **réutiliser, recycler ou récupérer** tous les déchets possibles ;
  - bien **mettre au rebut** les autres déchets.
- La **mission reste au final pleinement responsable** des déchets qu'elle produit.

#### **Le Code de conduite des casques bleus** (militaires et policiers)

- **« Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte ».**

## Les rôles et les responsabilités

### Diapositive 10



5. Les rôles et les responsabilités

- Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.
- Certaines responsabilités incombent à la direction des missions et au personnel indispensable y participant
- Vous engagez également votre responsabilité ; vous devez en tenir compte dans votre conduite



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 10

**Message principal :** Chaque membre du personnel de maintien de la paix doit jouer un rôle dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.

Certaines responsabilités incombent :

- aux secrétaires généraux adjoints du DOMP et du DAM ;
- au RSSG/HOM ;
- au commandant de la Force ;
- au chef de la composante police ;
- au directeur/chef de l'appui aux missions, responsable désigné de la composante militaire ;
- au responsable désigné de la composante police ;
- au responsable de l'environnement ;
- au responsable de la gestion des déchets ;
- aux services médicaux ;
- aux services d'ingénierie ;
- au Groupe de la cession du matériel (GCM) ;
- au Groupe de la gestion des contrats (GGC).

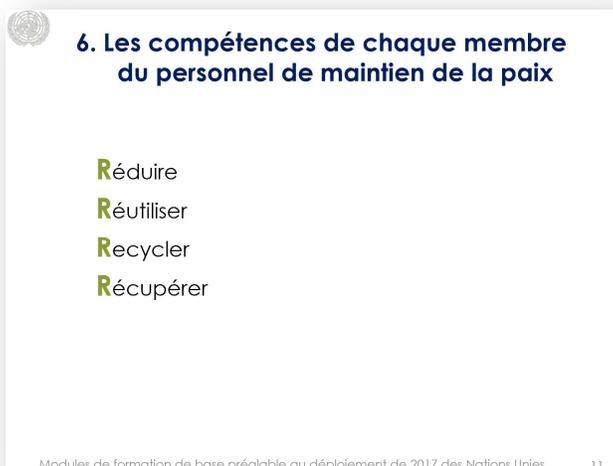
**Chaque membre du personnel est également responsable.** Vous devez en tenir compte dans votre conduite.



*Reportez-vous aux politiques définies dans le cadre du DOMP et du DAM pour en savoir plus sur les rôles et les responsabilités de certaines catégories de personnels des Nations Unies.*

## Les compétences de chaque membre du personnel de maintien de la paix

### Diapositive 11



**Message principal :** Chaque membre du personnel de maintien de la paix doit « penser vert ». Il doit agir conformément au programme des « 4R » : réduire, réutiliser, recycler et récupérer.



*Demandez aux participants de réfléchir sur ce programme des « 4R » en se basant sur des exemples. Expliquez-leur comment réaliser cet exercice chez eux. Invitez les participants à partager leurs expériences.*

## Diapositive 12

 « Réduisez » ou « préservez » l'utilisation des ressources naturelles

- Économisez l'eau.
- Produisez moins de déchets.
- Éteignez le moteur pour économiser le carburant et l'électricité.
- Préservez l'énergie : éteignez vos ventilateurs et/ou radiateurs, et rusez pour obtenir la température souhaitée.

Réduire  
Réutiliser  
Recycle  
Récupérer



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 12

**Message principal :** « Réduisez » ou « préservez » l'utilisation des ressources naturelles.

### Économisez l'eau

- Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les dents, que vous vous nettoyez le visage ou que vous faites mousser le savon pour vous laver les mains ou le produit que vous utilisez pour faire la vaisselle.
- Restez moins longtemps sous la douche.
- Faites en sorte d'utiliser moins d'eau pour les toilettes et les douchettes aérées à faible débit. Contactez immédiatement les services d'appui aux missions en cas de fuites.

### Produisez moins de déchets

- Ayez toujours votre bouteille d'eau ou votre tasse en céramique sous la main.
- Imprimez de manière plus intelligente : configurez par défaut l'impression en mode recto-verso et noir et blanc ; n'imprimez qu'en cas de nécessité.

### Éteignez le moteur pour économiser le carburant et l'électricité

- Arrêtez de faire tourner le moteur au ralenti : il est inutile aujourd'hui de chauffer le moteur ; le redémarrer vous fait consommer autant d'électricité.
- Éteignez les phares et utilisez des ampoules écoénergétiques.
- Éteignez et débranchez les appareils électriques dont vous ne vous servez pas.

### Éteignez vos ventilateurs et/ou radiateurs, et rusez pour obtenir la température souhaitée

- Utilisez un ventilateur pour vous rafraîchir et mieux vous sentir à l'aise.

- Éteignez la climatisation lorsque vous quittez la pièce.
- Habillez-vous chaudement.

### Diapositive 13

« Réutilisez » vos déchets

- Réutilisez le papier.
- Servez-vous des sacs et piles réutilisables, etc.
- Réutilisez les bouteilles d'eau.
- Nombreux sont les objets dénommés « déchets » qui peuvent constituer une **Ressource** (par exemple, des pneus utilisés comme parois de rétention des sols).

Réduire  
Réutiliser  
Recycle  
Récupérer

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 13

### Message principal : « Réutilisez » vos déchets.

La photo ci-dessus a été prise dans le cadre de la MINUSTAH. Elle représente une poubelle fabriquée à partir de bouteilles en plastique. Vous devez :

- réutiliser le papier et les impressions dont vous n'avez plus besoin ou que vous avez effectuées par accident ;
- vous servir des sacs et piles réutilisables, et autres matériaux ;
- réutiliser les bouteilles d'eau pour votre consommation personnelle ou pour fabriquer une poubelle.
- Nombreux sont les objets dénommés « déchets » qui peuvent constituer une **ressource** ; par exemple, des pneus utilisés comme parois de rétention des sols ou des restes alimentaires utilisés pour faire du compost.

## Diapositive 14



« Recyclez » vos déchets

- Recyclez vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet dans le cadre de la mission.
- Triez-les (par exemple, les déchets toxiques).
- La première mesure doit consister à produire moins de déchets.
- Faites appel aux **stations de traitement des eaux usées** pour mettre en œuvre le recyclage et l'utilisation de l'eau.
- Utilisez les restes alimentaires pour faire du compost à des fins d'épandage.

Réduire  
Réutiliser  
Recycle  
Récupérer

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 14

### Message principal : « Recyclez » vos déchets.

La photo ci-dessus a été prise dans le cadre de la MINUSTAH. Elle représente des poubelles que l'on peut trouver dans une mission. Vous devez :

- **Recycler** vos déchets dans les poubelles de la mission prévues à cet effet.
- Les trier et plus particulièrement les déchets toxiques. L'essence, les piles, les solutions liquides nettoyantes et les déchets médicaux doivent être manipulés, entreposés, traités et mis au rebut de manière appropriée.
- Même le recyclage peut s'avérer difficile dans le cadre des missions : **la première mesure doit consister à produire moins de déchets.**
- Faire appel aux stations de traitement des eaux usées (STEU) pour mettre en œuvre **le recyclage et la réutilisation de l'eau.**
- **Faire du compost.** Utilisez les restes alimentaires. Mélangez les pelures de fruits et légumes aux sciures et tontes de gazon.
- Mieux gérer les déchets alimentaires pour améliorer les conditions sanitaires et préserver la santé et le bien-être des populations.

**Diapositive 15**



« Récupérez » vos déchets

- Récupérez les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.



**R**éduire  
**R**éutiliser  
**R**ecycle  
**R**écupérer

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 15

**Message principal :** « Récupérez » vos déchets.

Récupérez les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.

## Activité pédagogique

3.5.3

### Les pratiques, les actions et les responsabilités

#### MÉTHODE

Supports visuels, questions

#### OBJECTIF

Étudier les questions environnementales et les meilleures pratiques utilisées dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations Unies, et renforcer la responsabilité collective

#### DURÉE

Version abrégée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes

Version complète : 25 minutes

- Introduction : 2 minutes
- Travail de groupe : 10-12 minutes
- Comptes-rendus : 10-12 minutes
- Conclusion : 1 minute

#### CONSIGNES

- Observez les photos.
- Quels sont les pratiques et effets négatifs ?
- Quelles sont les meilleures pratiques ?
- Quels changements ou solutions proposez-vous ?

#### RESSOURCES

- Activité pédagogique : consignes
- Photos

**Activité pédagogique** 3.5.3

Les pratiques, les actions et les responsabilités

**Consignes :**

- Observez les photos.
- Quels sont les pratiques et effets négatifs ?
- Quelles sont les meilleures pratiques ?
- Quels changements ou solutions proposez-vous ?

**Durée :** 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

**Activité pédagogique 3.5.3**

Image 1



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

## Résumé

### **Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter l'environnement.**

- L'**environnement** fait partie intégrante du milieu où nous évoluons.
- L'**environnement** englobe les éléments suivants : le climat, la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'homme, la faune et la flore, ainsi que les liens entre tous ces éléments.
- Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter la nature. Le personnel de maintien de la paix ne doit pas :
  - porter atteinte à la faune ni à la flore ;
  - contaminer ni utiliser de manière abusive ou excessive l'environnement ou les ressources naturelles ;
  - nuire aux sites culturels, historiques, religieux ou architecturaux ;
  - laisser traîner des déchets.

### **Préservez l'environnement et les ressources naturelles, car : Ils sont rares et vulnérables, permettent de défendre la paix et la réputation des Nations Unies, et d'assurer l'efficacité des missions ; tel est votre devoir**

- Le personnel de maintien de la paix est déployé dans des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer.
- La protection de l'environnement contribue au maintien de la paix.
- Elle permet de défendre la réputation des Nations Unies.
- Elle garantit l'efficacité des missions.
- L'ONU exige que tout le personnel agisse de manière responsable dans le cadre de ces obligations.

### **Agissez : réduisez votre production de déchets, réutilisez-les, recyclez-les et récupérez-les**

- Chaque membre du personnel de maintien de la paix doit jouer un rôle dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Ce processus comprend également la gestion appropriée des déchets.
- Chaque membre du personnel doit suivre le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »).
- **« Réduisez »** votre consommation d'eau, d'électricité et de carburant, ainsi que votre production de déchets, et « économisez » dans chaque cas.
- **« Réutilisez »** certains objets, comme le papier, les bouteilles d'eau et les objets en plastique ; servez-vous des sacs et piles réutilisables.
- **« Recyclez »** les déchets dans les poubelles prévues à cet effet et faites appel aux **stations de traitement des eaux usées** pour mettre en œuvre le recyclage de l'eau ; la première mesure doit consister à produire moins de déchets.
- **« Récupérez »** les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.

## Évaluation

**Conseils d'utilisation :** Vous trouverez ci-dessous des exemples de questions posées lors de l'évaluation pour ce cours.

Le formateur peut choisir parmi différents types de questions d'évaluation (reportez-vous à « Options »). Les types de questions d'évaluation sont les suivants :

- 1) Question narrative
- 2) Question à compléter ou à terminer
- 3) Question vrai/faux

Combinez ces types de questions de différentes manières pour les utiliser avant et après l'évaluation. Chaque type d'évaluation couvre différents contenus. Aucune partie ne couvre tous les acquis. Veillez à poser plusieurs types de questions d'évaluation pour chaque acquis lorsque vous les combinez.

Les questions d'évaluation correspondent à trois principaux types d'utilisations : a) poser une question de manière informelle à l'ensemble du groupe, b) attribuer une question de manière semi-formelle à des groupes restreints ou c) soumettre de manière formelle à chaque participant plusieurs questions auxquelles il doit répondre par écrit.

Ce cours regroupe des informations ayant trait à différents domaines : l'environnement, les ressources naturelles, le maintien de la paix. La plupart sont nouvelles. Pensez à faire passer l'évaluation aux participants par groupes, et non individuellement.

- Utilisez la technique de l'« appel et de la réponse » : posez une question et demandez aux participants d'y répondre en s'aidant mutuellement. Il ne s'agit pas d'une réflexion en groupe, qui est un processus rapide. Invitez les participants à prendre le temps nécessaire pour réfléchir à chaque question.
- Il existe plusieurs bonnes réponses pour un grand nombre de questions. Utilisez une seule réponse par tableau jusqu'à ce que la question soit résolue. Invitez les participants à ajouter d'autres points, notamment concernant leur expérience en maintien de la paix. Utilisez à cet effet les informations figurant dans la colonne des réponses.

<b>Questions d'évaluation concernant le Cours 3.5</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<p><b>Question narrative</b></p> <p><i>Remarque : réalisez des évaluations narratives sous forme de questions, de demandes ou de consignes.</i></p>	
<p>1. Expliquez les principaux liens entre les ressources naturelles et le maintien de la paix.</p>	<p><b>Les liens entre les ressources naturelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les ressources naturelles, comme la terre, l'eau, l'énergie, le pétrole et le diamant, sont à l'origine de nombreux conflits.</li> <li>▪ La vente illicite de ressources naturelles permet de financer celle d'autres ressources naturelles : le pétrole, l'or et le diamant.</li> <li>▪ Les conditions d'exploitation des êtres humains sont inhumaines : l'esclavage, le travail forcé, l'exploitation et le non-respect des droits fondamentaux.</li> <li>▪ Les groupes terroristes vivent de la vente des ressources naturelles et culturelles, et des objets et œuvres historiques.</li> <li>▪ En général, les Nations Unies déploient les missions de maintien de la paix dans des régions où la situation environnementale est précaire, et qui subissent les effets du changement climatique.</li> <li>▪ Savoir dans quelle mesure les ressources naturelles (par exemple, le diamant, les objets et œuvres antiques) attisent les conflits permet aux casques bleus d'éviter de les acheter et de soutenir ainsi à leur insu les crimes, les conflits et la destruction de ces régions.</li> </ul>
<p>2. Répertoriez les domaines où les missions de maintien de la paix des Nations Unies ont des effets sur l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'eau</li> <li>▪ L'énergie</li> <li>▪ Les déchets solides et toxiques</li> <li>▪ Les eaux usées (eaux noires, eaux grises)</li> <li>▪ La faune et la flore</li> <li>▪ Les ressources côtières et insulaires</li> </ul>

<p>3. Décrivez différents types de ressources culturelles et d'objets du patrimoine culturel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les ressources historiques et culturelles</li> </ul> <p><b>Ressources culturelles intangibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits</li> </ul> <p><b>Ressources culturelles tangibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Immobilés</b> : monuments, sites archéologiques</li> <li>▪ <b>Mobilés</b> : monuments, sites archéologiques</li> <li>▪ <b>Sous-marines</b> : épaves de navires, récifs coralliens, bateaux et cités antiques</li> </ul>
<p><b>Complétez les phrases suivantes</b></p>	
<p>4. Le programme des « 4R » en matière de gestion de l'environnement est _____/ _____/ _____/ _____.</p>	<p><b>Réduire</b> <b>Réutiliser</b> <b>Recycler</b> <b>Récupérer</b></p> <p>Les participants peuvent également répondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Refuser</b> : n'achetez pas ni n'utilisez de produits qui nuisent à l'environnement.</li> <li>▪ <b>Récupérer</b> : adaptez les objets à un autre type d'utilisation lorsque vous n'en avez plus besoin</li> </ul>
<p>5. Selon le principe _____, les casques bleus ne doivent pas surconsommer, ni contaminer les ressources naturelles et culturelles, ni en abuser.</p>	<p><b>Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)</b></p> <p>Ce principe couvre les gestes les plus simples et les actions de grande envergure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ne pas laisser traîner de déchets ou faire tourner un moteur au ralenti ;</li> <li>▪ conserver une empreinte environnementale réduite ;</li> <li>▪ éviter d'acheter des objets culturels ou des ressources illicites à l'origine de conflits.</li> </ul> <p>Donnez l'exemple.</p>
<p>6. _____ sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être.</p>	<p>Les ressources naturelles (l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres, les minéraux).</p>
<p><b>Questions vrai/faux</b></p>	

<p>7. Tous les casques bleus doivent agir de manière responsable en matière d'environnement.</p>	<p><b>Vrai.</b></p> <p>Le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix...</p>
<p>8. Une opération de maintien de la paix peut affecter davantage l'environnement local que les populations locales.</p>	<p><b>Faux.</b></p> <p>Les effets d'une mission peuvent être plus importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le nombre d'habitants d'une ville ;</li> <li>▪ la quantité d'eau nécessaire et de déchets produits ;</li> <li>▪ le nombre de bâtiments et de véhicules ;</li> <li>▪ le nombre de mouvements et de déplacements, et la quantité de carburant utilisé.</li> </ul>

## Questions fréquemment posées et mots-clés

Mots-clés ou expressions-clés utilisés pour ce cours :

Mot-clé ou expression-clé	Définition
<b>Environnement</b>	<p>L'<b>environnement</b> fait partie intégrante du milieu où nous évoluons.</p> <p>L'<b>environnement</b> englobe les éléments suivants : le climat, la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'homme, la faune et la flore, ainsi que les liens entre tous ces éléments. D'aucuns emploient le terme « environnement » pour décrire une « situation » ou un « contexte ». Exemples : l'environnement politique, l'environnement sécuritaire.</p>
<b>Ressources naturelles</b>	<p>Les <b>ressources naturelles</b> sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être. Parmi ces ressources figurent l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres et les minéraux. Les ressources naturelles peuvent être renouvelables ou non renouvelables, selon le temps nécessaire à leur régénération.</p> <p>Les <b>ressources culturelles</b> représentent le patrimoine culturel.</p> <p>Les <b>ressources culturelles intangibles</b> incluent les traditions orales, les arts de la scène et les rituels.</p>

	<p>Les <b>ressources culturelles tangibles</b>, quant à elles, comprennent les types de ressources suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ressources mobiles :</b> peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits.</li> <li>• <b>Ressources immobiles :</b> monuments, sites archéologiques.</li> <li>• <b>Ressources sous-marines :</b> épaves de navires, récifs coralliens, bateaux et cités antiques.</li> </ul>
<b>Changement climatique</b>	<p>Le <b>changement climatique</b> correspond au réchauffement de la Terre lié à la combustion des énergies fossiles, qui émet des gaz à effet de serre, tels que le dioxyde de <b>carbone</b> (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère. Il en résulte un changement climatique à l'échelle de la planète. La Conférence de Paris de 2015 sur le changement climatique fixe comme objectif une limitation du réchauffement mondial à 1,5 degré.</p>
<b>« Greening the Blue »</b>	<p><b>« Greening the Blue »</b>, tel est le nom de la campagne systémique lancée par les Nations Unies pour évoluer vers la neutralité climatique.</p> <p><b>Elles s'engagent à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations qu'elles mènent à bien ;</b></li> <li>• <b>gérer leur empreinte environnementale, par exemple</b></li> </ul>
<b>Empreinte carbone</b>	<p>L'<b>empreinte carbone</b> représente la quantité globale de gaz à effet de serre produit, en général sous forme de dioxyde de <b>carbone</b> (CO<sub>2</sub>). Les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement de la planète, c'est-à-dire au changement climatique.</p>

Questions fréquemment posées par les participants :

Questions possibles	Réponses possibles
Pourquoi la gestion des ressources naturelles est-elle imposée pour les opérations de maintien de la paix ?	<p>Les ressources naturelles constituent des facteurs de conflit. Le personnel de maintien de la paix doit déjouer les tentatives de dégradation ou d'exploitation de l'eau, de la terre, de l'air, du bois, de la faune et de la flore, du patrimoine culturel et historique, et des minéraux, et préserver toutes ces ressources. Le conflit risque de s'envenimer s'il échoue dans sa mission.</p> <p>Les opérations de maintien de la paix doivent préserver la santé et la sécurité du personnel et des populations locales, ainsi que leurs moyens de subsistance.</p>

## Documents de référence

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents a) référencés dans ce cours, ainsi que b) la bibliographie nécessaire pour la préparation des cours du formateur :

- [Charte des Nations Unies, 1945](#)
- [Principes et orientations des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, également dénommé « Doctrine fondamentale »\), 2008](#)
- [Modifications ultérieures du modèle de mémorandum d'accord signé par les Nations Unies et les pays fournisseurs de contingents \(A/61/19/REV. 1 \(SUPP\)\)](#)  
(L'Annexe comprend les 10 règles du Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus des Nations Unies, « Nous sommes les casques bleus des Nations Unies », extrait du rapport de l'assemblée générale du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et du groupe de travail correspondant sur la reprise de la session de 2007 (A/61/19 Partie III).).
- [Dix règles du Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus des Nations Unies, « Nous sommes les casques bleus des Nations Unies », 1998 \(voir aussi le « Document » du Cours 3.3\)](#)
- [Résolution 1625 du Conseil de sécurité \(2005\) sur les menaces contre la paix et la sécurité internationales \(S/RES/1625\)](#)
- [Discours du président du Conseil de sécurité en 2007 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard aux conflits et aux ressources naturelles \(S/PRST/2007/22\)](#)
- [Discours du président du Conseil de sécurité en 2011 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard à la sécurité et au changement climatique \(S/PRST/2011/15\)](#)

- [Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain des Nations Unies, 2010 \(A/64/633\)](#)
- [Objectifs en matière de développement durable \(ODD\)](#)
- [Politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies, développée sous l'égide du DOMP et du DAM, 2009](#)
- [Politique de gestion des déchets pour les missions sur le terrain des Nations Unies, développée sous l'égide du DOMP et du DAM, 2015](#)
- [Stratégie environnementale du DAM \(Sommaire\), 2017](#)
- [PNUE, « Greening the Blue Helmets » : Environnement, ressources naturelles et opérations de maintien de la paix des Nations Unies, 2012](#)
- [PNUE, Protection de l'environnement en période de conflit armé : inventaire et analyse du droit international, 2009](#)

## Autres Ressources

### Informations sur les Nations Unies

Le site Web des opérations de maintien de la paix de l'ONU :

<http://www.un.org/en/peacekeeping/>

Premières résolutions du Conseil de sécurité sur les mandats confiés aux missions de maintien de la paix : <http://www.un.org/en/sc/documents/resolutions/>

(Vous devez connaître l'année de début, le pays et le numéro de la résolution correspondant à la mission que vous recherchez). Pour obtenir ces informations, déterminez le nom de cette mission à l'aide des liens suivants :

[;http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/current.shtml](http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/current.shtml)

<http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/past.shtml> )

Le site Web du DOMP dédié à l'environnement et au développement durable :

<http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/environment/>

Le site Web du Programme de protection de l'environnement des Nations Unies (PNUE) : <http://unep.org/>

« Greening the Blue » : <http://www.greeningtheblue.org/what-the-un-is-doing/united-nations-environment-programme-unep>

[Fiche d'information sur](#) la Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain des Nations Unies :

[http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/GFSS\\_Fact\\_Sheet.pdf](http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/GFSS_Fact_Sheet.pdf)

### **Documents relatifs aux Nations Unies**

Les documents relatifs aux Nations Unies sont disponibles sur les sites Web suivants : <http://www.un.org/en/documents/index.html> (recherche par cote, par exemple A/63/100)

### **Orientations du DOMP et du DAM**

La base de données des politiques et pratiques est le référentiel utilisé pour toutes les orientations officielles du DOMP et du DAM : <http://ppdb.un.org> (uniquement accessible depuis le réseau des Nations Unies). Les documents d'orientation officiels de maintien de la paix sont également accessibles sur la plate-forme de ressources de maintien de la paix : <http://research.un.org/en/peacekeeping-community>

Les formateurs sont invités à se procurer les dernières orientations.

### **Vidéos relatives aux Nations Unies**

Les vidéos relatives aux Nations Unies sont disponibles sur YouTube : <https://www.youtube.com/user/unitednations>

[« Beyond Scarcity » \(5:20 minutes\)](#)

### **Autres ressources pédagogiques**

Ces ressources sont disponibles sur le site Web « Greening the Blue » : <http://www.greeningtheblue.org/resources>

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR, United Nations Institute for Training and Research) propose une « formation environnementale » : <https://www.unitar.org/environment>

Les responsables de l'environnement du DOMP et du DAM travaillant au siège des Nations Unies ou dans le cadre d'une mission fournissent d'autres informations ou conseils sur les questions traitées dans ce cours.